



T **ANCUA (39)**



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome VI (1854)**

Tencua,

Village de l'arrondissement de Saint-Claude ; canton, perception et bureau de poste de Morez ; paroisse de Morbier ; à 7 km de Morez, 21 de Saint-Claude et 53 de Lons-le-Saunier.
Altitude : 906^m.

Le territoire est limité au nord par Morbier, Grande-Rivière et Rivière-Devant, au sud par la Mouille et Lézat, à l'est par la Mouille, Morez et Morbier, à l'ouest par Lézat, Grande-Rivière et Rivière-Devant. Le Moulin, la Maison Gabet, la Maison Colomb, le Châlet Maty, la Maison Romanet-Mottet, la Maison Romanet à la Claire, le hameau du Crêt et le hameau de Chez les Cuisiniers font partie de la commune.

Il est traversé par les chemins de grande communication n° 26 de la Rixouse à Morbier ; par les chemins vicinaux dits des Lattes, de l'Église, de Tencua-le-Bas à Morbier, et par l'embranchement tirant à la route n° 26. La Bienne sépare le territoire de ceux de la Mouille et de Morez.

Le village est situé dans la Combe de Morbier, à mi-côte d'une montagne qui s'élève sur la rive droite de la Bienne. Les maisons, situées sur les bords de la nouvelle route de Morez à Saint-Claude, sont un peu isolées, bien bâties en pierre, couvertes en tavaillons et élevées d'un étage au-dessus du rez-de-chaussée.

Population : en 1790, 231 habitants ; en 1846, 205 ; en 1851, 190, dont 104 hommes et 96 femmes ; population spécifique par km carré, 28 habitants ; 38 maisons, savoir: au village, 15 ; chez les Cuisiniers, 9 ; Sur le Crêt, 6, et 8 maisons isolées ; 41 ménages.

État civil : Les plus anciens registres de l'état civil datent de 1793.

Vocabulaire : saint Michel. Paroisse de La Rixouse.

Série communale à la mairie. La série du Greffe, déposée aux Archives Départementales, a reçu les cotes 3 E 7108 à 7112, 3 E 7930, 3 E 10731 à 10733 et 3 E 12717. Tables décennales : 3 E 1263 à 1271.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 1081, 2 Mi 1193, 2 Mi 1928 et 1929, 5 Mi 14 et 15 et 5 Mi 1184.

Les jeunes gens émigrent peu.

Cadastre : exécuté en 1822 : surface territoriale 674^h divisés en 820 parcelles que possèdent 96 propriétaires, dont 45 forains ; surface imposable, 39^h, savoir: 239 en pâtures, 198 en bois-parcours, 77 en forêts, 44 en broussailles, 12 en prés, 11 en friches, 1^h 64^a en sol et aisances de bâtiments et 34^a en jardins, d'un revenu cadastral de 632 fr. ; contributions directes en principal 873 fr.

Le sol, montagneux et peu fertile, ne rend que trois fois la semence des céréales et produit du blé, de l'orge, de l'orgée ou méteil d'orge et d'avoine, des pommes de terre, du foin, des fourrages artificiels, peu de légumes secs. On importe les deux tiers des céréales et le vin.



Le revenu réel des propriétés est de 3 fr. 23 c. pour 0/0.

On élève dans la commune des bêtes à cornes et quelques porcs qu'on engraisse pour la consommation locale ; 25 ruches d'abeilles.

On trouve sur le territoire de la mauvaise pierre ordinaire à bâtir et de la pierre à chaux.

Les habitants fréquentent les marchés de Morez ; leur principale ressource consiste dans l'horlogerie et la clouterie qu'ils confectionnent à façon pour le compte des négociants de Morez. Ils sont généralement dans l'aisance et presque tous propriétaires de petites parcelles de bois qui suffisent, et au-delà, à leur consommation.

Il y a une auberge, un moulin à trois tournants, avec scierie mécanique à une lame pour bois de construction, et un chalet appartenant aux sociétaires, dans lequel on fabrique annuellement 5.500 kg de fromages, façon Gruyère.

Biens communaux : une maison commune, construite en 1832, contenant la mairie, le logement de l'instituteur et la salle d'étude, fréquentée en hiver par 18 garçons et 15 filles, et 111^h de pâtures, forêts et terres, d'un revenu cadastral de 73 fr.

Bois communaux : 72^h; coupe annuelle 1^h 80^a.

Budget : recettes ordinaires 819 fr. ; dépenses ordinaires 819 fr.

NOTICE HISTORIQUE

Tancau et Lézat ne formaient qu'une communauté et dépendaient de la grande paroisse de Saint-Lupicin. L'abbé de Saint-Claude en était le seigneur. Le village commença par une forge bâtie sur la rivière de Bienne et se peupla successivement d'ouvriers étrangers se livrant presque exclusivement à la fabrication des clous, tout en cultivant autour de leurs petites forges quelques parcelles de terrain. Ce village n'ayant pas d'annales particulières, nous renvoyons pour tout ce qui le concerne à l'article *Lézat*.